

Renvoi au comité des domaines nationaux de la lettre du représentant Maure, en mission dans les départements de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, concernant la fabrication de salpêtre et la fourniture de plomb, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des domaines nationaux de la lettre du représentant Maure, en mission dans les départements de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, concernant la fabrication de salpêtre et la fourniture de plomb, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 510;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20765\\_t1\\_0510\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20765_t1_0510_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

nature trop longtemps outragée, vous avez proclamé que tous les hommes sont frères quelle que soit leur couleur et les nègres sont libres à jamais.

Enfin par une mesure fortement conçue, vous avez donné une nouvelle énergie aux patriotes, il ne suffit pas que les conspirateurs portent la tête sur l'échafaud, il faut encore que tous les ennemis de la Révolution soient terrassés, qu'ils aillent après la paix dans une terre étrangère porter l'inutile fardeau d'une servile existence, leurs biens seront l'indemnité des patriotes indigents de la République qui la serviront avec plus de zèle et de courage. Nous applaudissons aux décrets où vous avez arrêté ces sages dispositions.

Pour tant de bienfaits que nous devons à votre énergie qui excitent toute notre reconnaissance nous vous demandons que vous ne quittiez votre poste que lorsque nous n'aurons plus d'ennemis à combattre et que les trônes des stupides tyrans de l'Europe coalisée seront réduits en poudre. S. et F. »

GUILHIEN (*présid.*), DEGEORGE (*secrét.*),  
PONTAGNIER (*secrét.*), CULHAL (*secrét.*).

## 23

**La société républicaine de Coulommiers, département de Seine-et-Marne, n'a pu, dit-elle, entendre sans indignation, le récit de l'affreuse conspiration des faux amis du peuple : elle les voue à la mort la plus prompte, et annonce qu'elle vient de faire partir, pour l'armée, un cavalier père de famille, monté et équipé à ses frais : elle s'est chargée de la femme et des enfants de ce brave sans-culottes.**

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Coulommiers, s. d.] (2).

« Représentans du peuple,

La Société populaire et républicaine de la commune de Coulommiers n'a pu entendre sans indignation, le récit de l'affreuse conspiration que de faux amis du peuple, méditoient contre la liberté, et l'odieux projet qu'ils avoient conçus d'attenter à la représentation nationale et aux jours des patriotes intrépides de la montagne qui veillent au bonheur du peuple; qu'ils périssent, s'est-elle écriée toute entière, ces nouveaux Catilina, et qu'enfin le sol de la liberté ne soit plus souillé de pareils monstres; ah! qu'ils se trompent ceux qui essaient de donner des fers aux Républicains, ils ne songent donc pas, que si la représentation nationale est digne de la confiance du peuple, que le peuple est digne de ses représentans, dont les noms passeront à la régénération la plus reculée; tu as encore, Convention nationale, acquis un nouveau degré à notre reconnaissance et à notre confiance. Oui, la mort, plutôt que l'esclavage, tel est le mot terrible que prononcent les

(1) P.V., XXXIV, 220.

(2) C 299, pl. 1049, p. 30. Ce sont les extraits, publiés au B<sup>in</sup> (8 germ.), que reproduisent le *Mon.*, XX, 88; *Débats*, n° 556, p. 150; *M.U.*, XXXVIII, 154.

Républicains; qu'ils ne croient pas ces hommes à deux faces qu'ils feront rétrograder la Révolution, elle marchera à pas de géant, et leurs têtes tomberont; Comités de salut public, et de sûreté générale, vous avez aussi fait vos preuves, et d'un zèle infatigable à déjouer les complots des ennemis du peuple, pour faire triompher la République; le peuple n'est pas ingrat et sa confiance est la juste récompense de vos glorieux travaux.

Un système de persécution atteignoit les patriotes des autorités constituées et des sociétés populaires; ce système s'est propagé jusque dans notre commune; nos magistrats et les patriotes se sont vus lâchement traités d'émigrés par des intrigans qui ont publiés que la rébellion justement punie avoit pris naissance dans notre commune, afin de nous ôter une place dans le cœur de nos frères de Paris, et de toute la République. C'est à toi Convention nationale à qui nous devons compte de notre conduite, nous te l'avons rendue, et dans ta justice, tu as décrété que notre commune avoit bien mérité de la patrie, et tu nous as accordé deux petites pièces de canon, voilà la réponse que nous faisons à nos vils calomniateurs.

Un spectacle touchant s'est passé dans le sein de notre Société, ce sont cinq jeunes citoyens qui ont répétés de mémoire les droits de l'homme, prémice de leur instruction républicaine, aux charmes de la jeunesse, ils ont joint l'amour de la patrie.

La Société vient de faire partir pour l'armée un cavalier républicain, père de famille, monté et équipé, et elle s'est chargée du soin de sa femme et de ses enfants.

Vive la République, Vive la Convention nationale. »

THOMÉ (*présid.*), DELPOUY (*v.-présid.*),  
LABBÉ (*secrét.*).

## 24

**Le représentant du peuple Maure a écrit de Fontainebleau, que la fabrication du salpêtre y est dans la plus grande activité; que c'est dans le palais, où une cour corrompue étaloit un luxe insolent et méditoit la ruine du peuple, que se prépare le triomphe de la liberté. Il ajoute que cet ancien repaire du despotisme fournira quatre cents milliers de plomb.**

La mention honorable, l'insertion au bulletin, et le renvoi au comité des domaines nationaux sont décrétés (1).

Le citoyen Maure, représentant du peuple dans les départements de Seine-et-Marne et de l'Yonne, fait part à la Convention du zèle avec lequel les citoyens du département de Seine-et-Marne se livrent à la fabrication du salpêtre. Les chants, la joie qui accompagnent leurs opérations, tout annonce, dit-il, aux ennemis de la patrie, leur prochaine destruction. Accompagné du conseil municipal, des autorités

(1) P.V., XXXIV, 220. *J. Sablier*, n° 1224 (renvoi au C. de S.P.); *F.S.P.*, n° 270; *M.U.*, XXXVIII, 188; *J. Perlet*, n° 553.